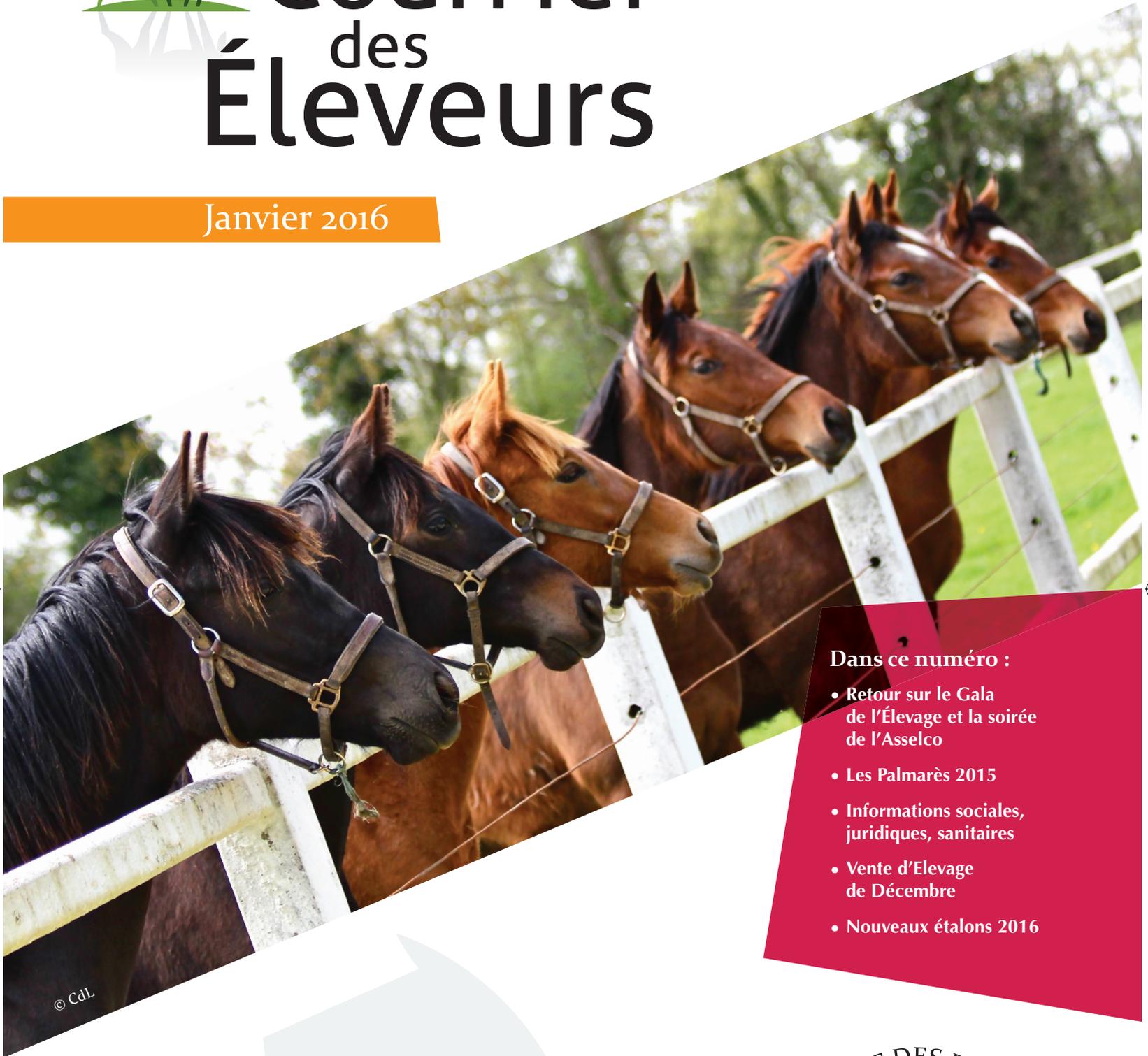




Le Courrier des Éleveurs

Janvier 2016



© CdL

Dans ce numéro :

- Retour sur le Gala de l'Élevage et la soirée de l'Asselco
- Les Palmarès 2015
- Informations sociales, juridiques, sanitaires
- Vente d'Élevage de Décembre
- Nouveaux étalons 2016

257, avenue Le Jour se Lève
92655 Boulogne Cedex
Tél.: 01 47 61 06 09 - Fax: 01 47 61 04 74
info@syndicatdeseleveurs.fr

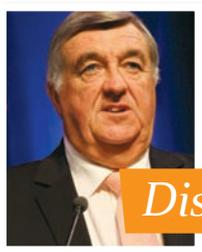
www.syndicatdeseleveurs.fr





Le Président Loïc Malivet et l'équipe du Syndicat des Éleveurs vous souhaitent leurs meilleurs vœux pour

2016



Discours de Loïc Malivet



GALA DE L'ÉLEVAGE 2015

En préambule à son discours, Loïc Malivet adresse quelques remerciements aux autorités présentes et aux éleveurs venus nombreux.

“ Les élections à France Galop ont été une formidable occasion de partage des idées pour donner un nouveau souffle à notre secteur. Et force est de constater, qu'à quelques nuances près, toutes les listes en présence ont appelé à résoudre les mêmes problèmes, à savoir :

- contrer les effets négatifs de la hausse de la TVA,
- repenser le programme des courses afin qu'il soit plus juste, mieux réparti et dégage une vraie sélection reconnue par les instances internationales,
- attirer de nouveaux propriétaires, les agréer plus rapidement, mieux les accueillir et sans cesse les mettre en valeur,
- réussir le nouveau Longchamp et l'utiliser comme tremplin,
- renouer avec les grands médias et continuer à amplifier et rajeunir notre communication,
- surveiller l'Europe et ses décisions qui nous contraignent, et même les orienter,
- contrer toutes les initiatives visant à faire du cheval un animal de compagnie ce qui nous ferait à terme sortir du cadre agricole avec toutes les conséquences induites sur le foncier, les droits des animaux et la fiscalité.

Le Courrier des Éleveurs

Calendrier

- **23 janvier**
Assemblée Générale de l'ECSSO à Pau
 - **28 janvier**
Réunion du Comité du Syndicat National
 - **30 & 31 janvier**
Route des Étalons
 - **6 février**
Symposium de Vichy au Stade Equestre de Sichon (Vichy Centre)*
 - **8 février**
Assemblée Générale des Éleveurs du Sud-Est à Marseille-Vivaux
 - **8 & 9 février**
Vente Mixte de Février ARQANA à Deauville
 - **12 février**
Assemblée Générale des Éleveurs du Centre-Est à Vichy à l'hôtel Aletti à partir de 18 h. Elle sera suivie d'un dîner avec tirage au sort de saillies et tombola.
- * au programme :
des conférences sur des sujets sanitaires et sur la préparation d'étalons et un repas convivial (de 9h à 17h) pour plus de renseignements :
galopallier@gmail.com



A ces objectifs majeurs s'ajoute la nécessité de mieux gérer et à moindre coût en recherchant des synergies avec le Trot, le PMU, la FNSEA, et les instances paraétatiques du cheval.

Voilà l'ambition que nous devons avoir à France Galop après une mandature qui, sous la direction perspicace de Bertrand Bélinguier, aura réglé nombre de problèmes tels que celui des retraites du personnel et du très coûteux PMH et qui aura lancé ce formidable projet qu'est le nouveau Longchamp.

Dans ces élections, le Syndicat des Éleveurs a fait mieux que résister. Obtenir 42 % des voix quand il y a 4 listes en concurrence, c'est un succès évident et c'est la reconnaissance du travail accompli à longueur d'année. Les résultats ont aussi mis en évidence l'ancrage du Syndicat dans les Régions avec l'élection de trois des nôtres à la présidence des Comités de l'Ouest, du Sud-Ouest et du Centre-Est. Enfin, le soutien de nos amis des AQPS, des arabes et des anglo-arabes aura souligné que nous sommes bien une force de rassemblement.

Je voudrais aussi particulièrement souligner ce soir l'importance du texte en faveur des courses récemment adopté par le Sénat sous l'impulsion de Madame Anne-Catherine Loisier, sénatrice de la Côte d'Or et Présidente du Groupe Cheval au Sénat. Voilà bien longtemps qu'une de nos assemblées parlementaires n'avait pris telle disposition. Madame Loisier que j'ai eu la primeur de rencontrer il y a quelques mois, a pris le temps nécessaire pour écouter et comprendre nos arguments, initiant une véritable prise de conscience parlementaire. C'est un réel message d'espoir qui nous est envoyé.

Je suis convaincu que pour obtenir l'environnement réglementaire et fiscal permettant l'essor de l'élevage et des courses nous devons tous à notre niveau, inlassablement montrer, expliquer ce que nous faisons et faire valoir nos précieux apports en matière d'emploi, d'exportations, de contribution au milieu rural et de respect de la nature et tout cela sans subvention.

Au Syndicat nous avons mis au point des dossiers convaincants que nous portons à Bruxelles et à Luxembourg, mais j'ai une ambition nouvelle : dans chacun de nos départements où l'activité d'élevage est importante, nous allons inviter à découvrir nos activités les députés, les sénateurs, mais aussi les directeurs départementaux de l'Agriculture, les responsables des SAFER, du Crédit Agricole, des services de l'emploi. Il y a là un travail relationnel qui me paraît essentiel.

Je terminerai par des notes optimistes : grâce à Arqana et Osarus mais aussi grâce à vous éleveurs, courtiers ou représentants du FRBC, nos ventes se portent bien. Grâce à l'initiative privée et au soutien des éleveurs, notre parc étalons s'améliore nettement. Enfin, grâce à votre passion et votre foi en l'avenir, nous allons gagner !

Loïc Malivet,
Président

Remise des trophées

LE TÊTE DE LISTE (le 1^{er} parmi nos adhérents)

Tête de Liste Eleveurs Plat : HARAS DU QUESNAY

Tête de Liste Eleveurs Obstacle : HARAS DE SAINT-VOIR

Meilleur Etalon par les gains en plat : LE HAVRE

Meilleur Etalon par les gains en obstacle : MARTALINE

Meilleur étalon père de 2 ans : AMERICAN POST

LE PODIUM DU PLAT (vainqueurs de G1)

Eleveurs	Chevaux	Performances
Alain CHOPARD	GAILO CHOP	L.K.S. MacKinnon St.
Haras de La PERELLE	MILLE ET MILLE	Prix du Cadran
Haras des SABLONNETS	RED DUBAWI	Premio Vittorio di Capua
Haras du QUESNAY	TRÊVE	Prix Vermeille Grand Prix de Saint-Cloud
Hubert HONORÉ	PORNICHET	Doomben Cup
Jean-François GRIBOMONT	PRINCE GIBRALTAR	Grosser Preis von Baden
SC Écurie de MEAUTRY	ESOTÉRIQUE	Prix Jacques Le Marois Sun Chariot St.
Suc. Yvon LELIMOUZIN	CIRRUS DES AIGLES	Prix Ganay Gr.1

LE PODIUM DE L'OBSTACLE (vainqueurs de G1)

Eleveurs	Chevaux	Performances
Bernard DUCASSE	KAMÉLIE	Grande Steeple Chase d'Europa
Damien BELLANGER	BALDER SUCCES	Betfair Ascot Chase
Haras de la FAISANDERIE	DOUVAN	Herald Champion Novice Hurdle Sky Bet Supreme Novices' Hurdle
Haras de SAINT-VOIR & Patrick JOUBERT	VAUTOUR	Golden Miller Novices' Chase
Haras des COUDRAIES	KOTKIKOVA	Prix Ferdinand Dufaure
Mme Magalen BRYANT & Ecurie du CHÊNE	BLUE DRAGON	Prix Alain du Breil
Patrick JOUBERT	SILVINIACO CONTI	Betfred Bowl Chase King George VI Chase
SCEA Haras de la ROUSSELIÈRE	UN DE SCEAUX	Ryanair Novice Chase Arkle Challenge Trophy Chase Arkle Novice Chase
Thierry de la HÉRONNIÈRE	PETITE PARISIENNE	AES Champion 4yo Hurdle Spring Juvenile Hurdle

Madame Henri Devin, Mathieu Daguzan-Garros accompagnent les lauréats : Madame Christiane Head-Maarek, Nicolas de Lageneste, Sylvain Vidal, Madame Gilles Forien, Madame Sylvie Le Gall et Pierrick Pouzol © APRH



Les Lauréats de l'Obstacle © APRH



Les Lauréats du Plat © APRH





Bertrand Bélinguier entouré de Madame Christiane Head-Maarek et Loïc Malivet © APRH



Bertrand Bélinguier © APRH



© CdL

Le Salon des Ambassadeurs © APRH



Loïc Malivet et Madame Christiane Head-Maarek © APRH

TROPHÉES "PREMIERS PAS" • LES HONNEURS DE L'ÉLEVAGE - GALA 2015

Nom de L'éleveur	Dépt	Nom du Cheval	Performances	Lieu	Date
Antoine-Audoïn Maggiar	75	VROUM VROUM MAG	Mares Novices Chase Gr.3 John & Chic folwer Mares Chase Gr.3	Cork (IRE) Fairyhouse (IRE)	07/12/14 06/04/15
Bernard Ducasse	40	KAMELIE	Gran Steeple Chase d'Europa Gr.1	Merano (ITY)	05/07/15
EARL Béguerie	40	MAMBOMISS	Prix Urban Sea L.	Lion d'Angers (FR)	14/06/15
Gérard Dufit	14	ART OF RAW	Prix Delahante L.	Marseille (FR)	08/11/15
Jean-Christian Raymond	58	QUALANDO	Fred Winter Juvenile Novices' Hurdle Gr.3	Cheltenham (GB)	11/03/15
Jean-Claude Fleury	49	VENT SOMBRE	Prix Renaud du Vivier L. Grand Prix de Pau Gr.3 Grd Steeple Chase d'Enghien Gr.2	Pau (FR) Pau (FR) Enghien (FR)	02/01/15 18/01/15 24/10/15
Laetitia Casciani	20	THANK YOU BYE	Prix Casimir Delamarre L.	Chantilly (FR)	18/10/15
Laure Godet	91	GARDE LA VICTOIRE	Greatwood Hurdle Gr.3 Contenders Hurdle L.	Cheltenham (GB) Sandown Park (GB)	16/11/14 31/01/15
Claude Michel	78	DOLATULO	Rowland Meyrick Hcp Steeple Chase Gr.3	Wetherby (GB)	26/12/14
Michel Lecoq	49	SARAH DES BROSSES	Prix Rigoletto L.	Auteuil (FR)	25/06/15
Nicolas Devilder	49	VERDURE DES OBEAUX	Prix Schomberg L.	Auteuil (FR)	08/11/15
Pascal & Bernard Béraud	03	PARC MONCEAU	Prix Camille Duboscq L.	Pau (FR)	30/01/15
Rémi Juvin	44	URANNA	Weatherbys Jane Seymour Mares Novices' Hurdle L.	Sandown (GB)	13/02/15



Les Lauréats des Trophées Premiers Pas © APRH

MOBILITÉ, CROISSANCE ET REPRODUCTION

COMME POUR DE TRÈS NOMBREUX ÉLEVEURS, LA RÉUSSITE PASSE PAR CALPHORMIN :

Complément de croissance contenant les **minéraux** indispensables (Calcium, Phosphore) les **oligo-éléments** (Zinc, Cuivre, Manganèse) et des **acides aminés** essentiels ainsi que du **Soufre** et du **Silicium**.

FABRIQUÉ EN IRLANDE PAR : DISTRIBUTEUR EXCLUSIF POUR LA FRANCE :

15, ROUTE NATIONALE 7 - 77780 BOURRON-MARLOTTE / TÉL. : 01 64 28 54 26 / FAX : 01 64 45 93 29
WWW.EQUIDARMOR-SEO.FR / CONTACT@EQUIDARMOR-SEO.FR

Ventes de Décembre

23 PREMIERS FOALS VENDUS - VENTE D'ÉLEVAGE DÉCEMBRE 2015

Lot	Sexe	Origine	Vendeurs	Acheteurs	Prix €
201	M.	DARK ANGEL - TRIP TO THE MOON	Cadran	Railton/Stauffenberg	230 000
53	M.	SEA THE STARS - GOTLANDIA	Logis Saint-Germain	Sunderland Holding Inc	200 000
132	M.	DAWN APPROACH - ACATAMA	Grandcamp	Richard O'Gorman Bloodstock Ltd	190 000
222	F.	REDOUTE'S CHOICE - ZAMID	Omméel	John McCormack Bloodstock Ltd	160 000
75	M.	MAXIOS - LA HERMANA	Ombreville	BBA Ireland Ltd	150 000
169	F.	DARK ANGEL - SATURNINE	Etreham	Belmont Bloodstock Agency	100 000
59	M.	MASTERCRAFTSMAN - HOLY DAZZLE	La Motteraye Consignment	O'Toole Margaret	80 000
341	F.	SIYOUNI - GRIBATUNE	Omméel	SARL HSV Agency	75 000
26	M.	DAWN APPROACH - BUSH CAT	Lieu des Champs	Nataf Paul	67 000
505	M.	SIYOUNI - TICANA	Etzean	Stamina Turf S.L.	65 000
249	M.	YOUMZAIN - ATARFE	Saint Isidro	Stroud Coleman Bloodstock Ltd	62 000
243	F.	SIYOUNI - AMEN DESERT	Hoguenet	O'Toole Margaret	60 000
382	F.	INVINCIBLE SPIRIT - LOUTKA	Etreham	Nataf Paul	55 000
245	F.	KODIAC - ANCESTRAL WAY	Loges	Petit Guy	52 000
559	F.	SIYOUNI - ARPAGONE	Engerville	Fairway Partners	52 000
398	M.	FRENCH FIFTEEN - MARINA PICCOLA	Logis Saint-Germain	Global Horse	50 000
760	F.	RAVEN'S PASS - LADY OF THE HOUSE	La Motteraye Consignment	Hayden Partners	50 000
115	F.	HOLY ROMAN EMPEROR - PEARLESCENCE	Capucines	Rouget Jean-Claude	48 000
622	M.	SIYOUNI - EMELDA	Grandcamp	Monfort Patrick	46 000
985	M.	MARTALINE - VIRGATA	Marais	Murphy Seamus	46 000
44	M.	PLANTEUR - FANTASTIC CUIX	La Motteraye Consignment	Al Shaqab Racing	45 000
199	F.	MAXIOS - TRIMURTI	Ombreville	Sauer Mélanie	45 000
261	M.	BATED BREATH - BONNIE DOON	Petit Teller	O'Toole Margaret	45 000

Nouvelle formule



PARTENAIRE DE VOS AMBITIONS

Valoriser leur potentiel génétique

Dynavena a enrichi les formules de ses aliments floconnés Élevage en y intégrant 4 nouveaux ingrédients afin de pallier les troubles principaux des chevaux à l'élevage et d'exploiter au mieux leur potentiel génétique tout en garantissant leur bien-être.

Garantir une croissance optimale du poulain

Intégration de *Bambusa A.**, riche en silice organique

* Sur les produits Dynavena Croissance et Dynavena Foaly

Améliorer le confort digestif du poulain

Apport d'argile et de *Spirulina P.*



Soutenir les fonctions immunitaires

Intégration d'Echinacée et de *Spirulina P.*

Compenser l'effet du stress oxydatif

Apport de *Spirulina P.*

LES 23 JUMENTS VENDUES 180 000 € OU PLUS - VENTE D'ÉLEVAGE DÉCEMBRE 2015

Lot	Naissance	Nom	Origine	Vendeurs	Acheteurs	Prix €
177	2011	EMBELLISHMENT	Galileo - Sophisticat	Etreham	Bridlewood Farm	900 000
162	2009	L'AMOUR DE MA VIE	Dansili - Cuaba	Coulonces Consignment	Ballylinch Stud	600 000
170	2012	MOI MEME	Teofilo - Di Moi Oui	Bary	Old Mill Stud	440 000
95	2009	MATAURI PEARL	Hurricane Run - Moonrise	Coulonces Consignment	Meridian International SARL	400 000
158	2009	FAIRLY FAIR	Sinndar - Fairly Grey	Saint Pair	Ecurie des Monceaux EURL	400 000
182	2012	SECRETINA	Galileo - Featherquest	Wertheimer & Frère	Sauer Mélanie	350 000
138	2010	ABILENE	Samum - Altamira	Etreham	John McCormack Bloodstock Ltd	310 000
192	2012	CLARMINA	Cape Cross - Stormina	Wertheimer & Frère	Anonyme	300 000*
186	2011	LETTHEMUSIC- TAKEUS	Holy Roman Emperor - Side of Paradise	Scheldt	Suprina	300 000
178	2012	PICKAWAY	Pivotal - Danzigaway	Wertheimer & Frère	John McCormack Bloodstock Ltd	285 000
165	2012	REPRINT	Nayef - Désertiste	Wertheimer & Frère	MAB Agency	250 000*
181	2012	SHAMANKIYNA	Azamour - Shamdara	Aga Khan Studs	Blandford Bloodstock Ltd	230 000
172	2011	ENNAYA	Nayef - Elva	Aga Khan Studs	Puerari Eric	220 000*
152	2012	LADY SYBIL	Siyouni - Arsila	Pantall	Shadaï Farm	220 000
161	2010	DARIA	Rock of Gibraltar - Desabina	Etreham	Haras du Mont dit Mont	220 000
84	2012	LUNESQUE	Azamour - Lunassa	Louvière	Kern Lillingston Bloods- tock Ltd	210 000
200	2010	SOUND OF GUNS	Acclamation - Eastern Lily	Etreham	Ballylinch Stud	210 000
207	2012	VADARIYA	Sea the Stars - Vadapolina	Aga Khan Studs	Broadhurst Agency	210 000
128	1999	POLYGREEN	Green Tune - Yxenery	Wertheimer & Frère	Ecurie des Monceaux EURL	200 000*
140	2005	BABY HOUSEMAN	Oasis Dream - Photogenic	Cadran	Emerald Bloodstock Services Ltd	200 000
160	2009	IRISH CLIFF	Marju - Miss Corinne	Capucines	BBA Ireland Ltd	200 000
12	2012	ANA'S BEST	King's Best - Ana Marie	Pantall	Broadhurst Agency	180 000
61	2011	DISPEL	Oasis Dream - In the Mist	Coulonces Consignment	Belmont Bloodstock Agency	180 000

* vendu à l'amiable

2016 : début de la différenciation "conçus" et "non conçus" au regard des primes à l'éleveur

//// C'est une décision de France-Galop datant de 2012 avec application à la monte 2013 pour laisser tout le temps de la réflexion aux éleveurs. Ce sont donc les poulains nés en 2014 et donc les 2 ans 2016 qui vont étrener les nouvelles dispositions.

QU'EST-CE QU'UN CONÇU ?

C'est un poulain issu d'un étalon stationné en France au moment de la saillie dont il est le fruit.

OÙ EST BACH ?

L'étalon BACH (Caerleon et Producer) est stationné dans la Meuse (55) comme c'est bien mentionné dans la double page du Répertoire qui le concerne, et non dans le 52 (Haute Marne) comme c'est malencontreusement indiqué à la rubrique "Plan d'accès des Haras", même si le plan en lui-même est bon.

QUELLES DIFFÉRENCES DE PRIMES ?

- dans les courses ouvertes :
conçus : 15 % (au lieu de 14 %)
non conçus : 10 %
- dans les courses NEF :
conçus : 19 %
non conçus : 14 %
- dans les courses pour chevaux n'étant pas de race Pur Sang :
conçus : 21 %
non conçus : 16 %

Pour encore plus de détails sur le système des primes, vous pouvez consulter notre site (rubrique primes) ou nous demander un fascicule dédié à ces questions.



VOTRE LIVRET D'ÉLEVAGE POUR UN COÛT MODIQUE

Couverture quadri

ELEVAGE UNTEL



Photo de votre haras et /ou
Reproduction de votre Casaque



4^e de Couverture

VOS COORDONNÉES

- Format poche : 11,5 x 19 cm
- Couverture 350 g
- Pages intérieures 160 g
- Reliure spirale

2 pages par jument

Maredsous, jument baie, née en France en 2000

Maredsous	HOMME DE LOI	Law Society	Alleged Bold Bikini
		Our Village	Ballymore Epona
	TUTTI 1984 (f. 1u)	Rahotep	Matahawk La Masure
		Flor de Oro	Frontin Yeuse

PERFORMANCES

5 vict., 18 places de 2 à 5 ans et 180 725 €.

1er Grand Prix de la Ville de Nantes (L.) (Nantes, 2 400 m).

1er Prix Bagheera (Maisons-Laffitte, 1 800 m).

1er Prix de Saint-Cloud (Châteaubriant, 1 950 m).

1er Grand Prix de de la Ville d'Agadir (Nantes, 2 400 m).

1er Prix Paul Saulou-Duval Leroy (Le Lion d'Angers, 2 300 m).

2è Prix de Flore (Gr.3) (Saint-Cloud, 2 100 m).

2è Prix Petite Etoile (L.) (Saint-Cloud, 2 100 m).

3è Prix d'Hédouville (Gr.3) (Longchamp, 2 400 m).

3è Prix Belle de Nuit (L.) (Maisons-Laffitte, 2 500 m).

3è Grand Prix de la Ville de Nantes (L.) (Nantes, 2 400 m).

3è Grand Prix de la Région Alsace (L.) (Strasbourg, 2 100 m).

4è Derby de l'Ouest (L.) (Nantes, 2 400 m).

5è Prix Corrida (Gr.2) (Saint-Cloud, 2 100 m).

5è Grand Prix de Vichy (Gr.3) (Vichy, 2 000 m).

PRODUCTION

2007 : My Dream (m. Hawk Wing), **1 vict.** à 4 ans en Allemagne, Loctite-Rennen à Düsseldorf, 12 places à 3 et 4 ans et 11 120 €.

2008 : **RED DUBAWI** (m. Dubawi), **5 vict.**, Premio Vittorio di Capua (Gr.1), Grosser Preis der VGH Versicherungen (Gr.2), Badener Meile (Gr.3), Prix Pelleas (L.), 17 places de 3 à 7 ans, 2è Prix de Boulogne (L.), 3è Grosser Meilen Trophy (Gr.2), Grosser Preis der Wirtschaft (Gr.3), Grand Prix Anjou-Bretagne (L.), Prix Ridgway (L.), Cork St. (L.), Woodlands St. (L.), Testimonial St. (L.), Midsummer Sprint St. (L.), 4è Darley Oettingen-Rennen (Gr.2), La Coupe de Maisons-Laffitte (Gr.3), Belgrave St. (L.), 5è Prix Jacques Le Marois (Gr.1), Perth (Gr.3) et 301 110 €. Etalon en France.

2009 : Rock Land (h. Rock of Gibraltar), non placé en 2 sorties.

2011 : Marenskaya (f. Duke of Marmalade), 2 places à 3 ans en plat.

2012 : Marenska (f. Footstepsinthesand), 3 places à 3 ans en plat. (2015).

2014 : N... (f. Kendargent), vendue yearling 75 000 €. (Deauville Août 2015).

1ère mère

TUTTI, **7 vict.** de 2 à 5 ans, Prix de Brie-Comte-Robert à Evry, de la Chauvinière à Nantes, André Boingnières à Bordeaux, 10 places, 2è Prix Birikil à Maisons-Laffitte et 80 850 €. Mère de 6 vainqueurs dont :

MAREDSOUS (f. Homme de Loi), voir ci-contre.

Fontaine Guerard (f. Homme de Loi), **2 vict.** à 3 ans, Prix Galatée à Saint-Cloud, 9 places, 2è Manhattan Beach S. (L.) et \$ 56 464. Mère de 6 vainqueurs dont :

FONTCIA (f. Enrique), **3 vict.** de 2 à 4 ans, Prix Rose de Mai (L.), 9 places, 3è La Coupe de Maisons-Laffitte (Gr.3), 4è Prix Cléopâtre (Gr.3), Pénélope (Gr.3), Grand Prix de Bordeaux (L.), Prix de la Pépinière (L.) et 108 200 €. Mère de 2 vainqueurs.

FONT FROIDE (f. Tremolino), **4 vict.** à 2 et 3 ans, Grand Prix d'Angers. **2 vict.** à 4 et 5 ans en obstacles, Prix Achille Fould à Auteuil (L.) et 120 770 €. Poulinière.

Smatch (h. Smadoun), **11 vict.** de 3 à 8 ans en plat, 32 places et 134 900 €.

Best Tip (h. Tip Moss), **5 vict.** en obstacles, 23 places et 37 388 €.

Gente Dame (f. Ganges), **3 vict.** en plat et obstacles, 17 places et 42 049 €.

Copacaba (f. Gairloch), **1 vict.** en obstacles, 7 places et 13 018 €.

2ème mère

FLOR DE ORO, **7 vict.** de 2 à 4 ans, Grand Prix des Apprentis à Bordeaux (2 fois), 7 places. Mère de 6 vainqueurs dont :

ROSAMÉE (f. Kautokeino), **8 vict.** de 2 à 4 ans, Prix de Strasbourg à Maisons-Laffitte (L.), de la Défense à Longchamp, des Etangs à Chantilly, 9 places, 3è Prix Castries à Longchamp (L.) et 117 185 €. Mère de 3 vainqueurs.

NOSEGAY (h. Le Potelet), **6 vict.** en obstacles, Premio di Torino (L.), 2è Gran Steeplechase di Milano (L.), 3è Prix Fifelet (L.) et 162 938 €.

Sao Floro (m. Gairloch), **5 vict.**, Prix de La Bourgogne à St-Cloud, 67 317 €.

Osorio (m. Le Haar), **4 vict.** à 4 et 5 ans en plat, 18 places et 33 713 €.

Tutti (f. Rahotep), voir ci-dessus.

3ème mère

YEUSE, **3 vict.** à 4 ans, 4 places. Mère de 3 vainqueurs dont :

Guastalla (f.), **6 vict.** en plat, 26 places. Mère de :

Norlight, **5 vict.** en plat et en obstacles, 17 places. Mère de :

Holiday Light, **4 vict.**, 11 places, Prix Prince d'Ecouen à Auteuil (L.).

Susana, 2 places à 3 ans en plat. Mère de 2 vainqueurs dont :

Extrien, **4 vict.**, 2è Prix du Président de La République (Gr.3).

Golden Nana, non placée. Mère de 3 vainqueurs dont :

Qahira, **2 vict.**, 9 places, 2è Prix Rohan à Auteuil (L.). Poulinière.

Even You (f.), **5 vict.** de 2 à 4 ans, 3 places. Mère de 5 vainqueurs.

Flor de Oro (f.), voir ci-dessus.

4ème mère

FLEUR DU LUDE, **5 vict.**, Prix Salvette à Longchamp (L.), 14 places, 2è Prix La Rochette à Longchamp (L.). Mère de 7 vainqueurs dont :

RIVESARTHE, **5 vict.**, Prix Fille de l'Air (Gr.3). Mère de :

CLEAR RIVER, **4 vict.**, Prix de la Grotte (Gr.3), 3è Poule d'Essai des Pouliches (Gr.1). Mère de 4 vainqueurs dont :

LES HEURES CLAIRES, **3 vict.**, Prix de Dangu (L.). Mère de :

LES SAINTES CLAIRES, **3 vict.**, Prix de Malleret (Gr.3).

Caroriva, **1 vict.**, 3è Prix Cléopâtre (Gr.3). Mère de 3 vainqueurs.

BENEDETTO, **7 vict.**, Prix de la Reine Marguerite à Longchamp (L.).

VOLANDRY, **4 vict.**, Grand Prix de Bordeaux (L.), 2è Prix Hocquart (Gr.2).

TARIFS (pour 20 exemplaires) :

➤ Jusqu'à 5 juments : 240 € H.T.

➤ Par jument supplémentaire : 40 € H.T.

INFORMATIONS :

➤ Syndicat des Éleveurs

Tél. 01 47 61 06 09

Prime majorée de 50 % Entrée au Haras en France depuis 2012

//// Étalons présents dans le Répertoire 2016 et qualifiant leurs produits pour la surprime à l'éleveur majorée de 50 %.

/ ALIANTHUS	/ JOSHUA TREE	/ RAIL LINK
/ AMADEUS WOLF	/ KHELEYF	/ RAJSAMAN
/ AMARILLO	/ KITKOU	/ RED DUBAWI
/ AMERICAN DEVIL	/ LOUP BRETON	/ REPLY
/ ANODIN	/ LUCAYAN	/ RIO DE LA PLATA
/ AUTHORIZED	/ MAGADAN	/ ROBIN DU NORD
/ BACH	/ MAKFI	/ SADDEX
/ BLEK	/ MANDURO	/ SAONNOIS
/ CAPTAIN CHOP	/ MASKED MARVEL	/ SCALO
/ CAT JUNIOR	/ MASTERSTROKE	/ SHAKESPEAREAN
/ CHARM SPIRIT	/ MAWATHEEQ	/ SIDESTEP
/ CHOEUR DU NORD	/ MILANAIS	/ SLICKLY ROYAL
/ COCKNEY REBEL	/ MONITOR CLOSELY	/ SOMMERABEND
/ COKORIKO	/ MOTIVATOR	/ SOUL CITY
/ DABIRSIM	/ MUBAAREZ	/ SPIDER FLIGHT
/ DALAKHANI	/ MYBOYCHARLIE	/ SRI PUTRA
/ DENON	/ NEVER ON SUNDAY	/ STYLE VENDOME
/ DIAMOND BOY	/ NICARON	/ THE WOW SIGNAL
/ ELVSTROEM	/ NO RISK AT ALL	/ TIN HORSE
/ EVASIVE'S FIRST	/ NOM DE D'LA	/ TOP TRIP
/ FEEL LIKE DANCING	/ NOROIT	/ TRAJANO
/ FRENCH FIFTEEN	/ OLYMPIC GLORY	/ VALE OF YORK
/ GALIWAY	/ PAPAL BULL	/ VERY NICE NAME
/ GÉMIX	/ PEDRO THE GREAT	/ VIDAYAR
/ GEORGE VANCOUVER	/ PENNY'S PICNIC	/ VOILADENUO
/ HUNTER'S LIGHT	/ PETIT SPECIAL	/ WALDPARK
/ INTELLO	/ PLANTEUR	/ WILLYWELL
/ JEU ST ELOI	/ PRINCE GIBRALTAR	/ WOOTTON BASSETT

QUAND LES PRIMES À L'ÉLEVEUR SONT-ELLES MAJORÉES DE 50 % ?

QUELS PRODUITS SONT QUALIFIÉS ?

Les produits issus :

- d'un étalon réalisant l'une de ses 5 premières saisons de monte en France
- d'une jument dont le statut est apprécié au 1^{er} janvier de l'année de la saillie :
 - soit ayant déjà donné un produit Black-Type* en plat quel que soit son âge
 - soit ayant elle-même une performance Black-Type* en plat, mais âgée de 12 ans maximum l'année de la conception du produit.

* Une performance Black-Type correspond à un classement dans les 3 premiers, obtenu dans une Listed Race ou un Groupe, figurant dans la première partie de l'International Cataloguing Standards Book.

DANS QUELLES COURSES ?

- Les courses plates non réservées aux chevaux nés et élevés en France.

A QUEL ÂGE ?

- à 2, 3 et 4 ans.

NOUVEAUX VENUS EN 2016





DABIRSIM



DALAKHANI



ELVSTROEM



EVASIVE'S FIRST



GALIWAY



HUNTER'S LIGHT



INTELLO



JEU ST ELOI



LUCAYAN



MAWATHEEQ



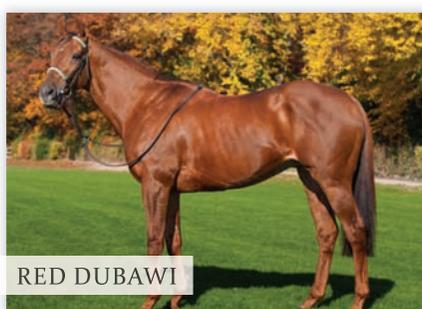
MUBAAREZ



PAPAL BULL



PRINCE GIBRALTAR



RED DUBAWI



SIDESTEP



THE WOW SIGNAL



VALE OF YORK



VOILADENUO

Photos de cette page © collection privée

Nuit de l'Élevage et des Courses organisée par l'ASSELCO



Yvette Chabot-Pantall, Antonia Devin, Olivier Piraud, Anne-Marie et Alain Régnier et Loïc Malivet © Jean-Charles Briens



Pierric Rouxel, Henri Devin, Pierre de Maleissye Melun et Loïc Malivet © Jean-Charles Briens



Roger-Yves Simon, Marie-Laure et Jean Collet © Jean-Charles Briens



Yvette Chabot-Pantall, Henri Alex Pantall et Roger-Yves Simon © Jean-Charles Briens



Roger-Yves Simon et Guy Denuault © Jean-Charles Briens



Loïc Malivet, Yvette Chabot-Pantall et Olivier Piraud © Jean-Charles Briens



Tous les lauréats © Jean-Charles Briens - briensphotos.com

Versement des primes complémentaires

//// À la suite de l'exercice 2014 qui avait révélé un fort dépassement du budget des primes propriétaires, France Galop avait décidé qu'en 2015, 90 % seulement de ces primes seraient distribués au jour le jour, avec un éventuel réajustement en début d'année, si le budget était respecté.

Bonne nouvelle, les résultats de l'année ont permis de procéder à un versement complémentaire de 11,59 %. Ceci a bien évidemment des conséquences sur les primes à l'éleveur qui sont rehaussées d'autant. Ces versements complémentaires apparaissent sur vos relevés de décembre mais ont été effectués le 7 janvier.

Fin programmée du régime du Forfait Agricole

//// Exit le forfait agricole, vive le nouveau régime des "micro-bénéfices agricoles". C'est ce qui entrera en application pour l'imposition des revenus de l'année 2016, soit au titre de l'impôt sur le revenu dû en 2017.

Rappelons qu'actuellement, le forfait agricole est déterminé à partir de critères physiques (surface, nombre de têtes de bétail...) et s'applique aux exploitants dont la moyenne des recettes, calculée sur les deux années précédentes n'excède pas 76 300 € et ce forfait peut être dénoncé par l'administration fiscale avec obligation d'appliquer le réel simplifié.

Dorénavant, le régime micro-bénéfices agricoles s'appliquera de plein droit aux exploitants dont la moyenne des recettes ne dépasse pas 82 200 € hors taxe sur trois années consécutives. Au delà, ce sera le réel simplifié (ou normal).

Rappelons brièvement que pour l'évaluation des recettes, on ne tiendra pas compte des ventes d'actifs immobilisés (donc des chevaux) ni des recettes accessoires provenant d'activités n'ayant pas un caractère agricole. En revanche, les recettes de prises en pension sont multipliées par cinq.

Si donc vous êtes en dessous de ce seuil ainsi calculé, le bénéfice imposable sera égal à la moyenne triennale des recettes de l'année d'imposition et des deux années précédentes, diminuée d'un abattement de 87 %.

Quant aux plus values sur ventes de chevaux, elles seront traitées selon le régime des plus values professionnelles (court terme, long terme, exonération possible si 5 années d'activité). Un régime micro-social sera également instauré.

Le texte comporte beaucoup de "subtilités". Par exemple, les recettes à retenir pour l'appréciation du seuil de 82 200 € ou pour le calcul de la base imposable ne sont pas les mêmes !...

Aussi, nous conseillons vivement aux adhérents concernés de nous demander le texte complet.

EXONÉRATION DES PLUS VALUES

On sait que pour les éleveurs professionnels soumis aux BA ou aux BNC, les plus values sur cession peuvent être exonérées sous deux conditions : la première est un chiffre d'affaires inférieur à un plafond qui est de 250 000 € en BA et 90 000 € en BNC, la seconde concerne la durée d'exercice de l'activité qui doit être au minimum de 5 années.

Le Conseil d'Etat a apporté des précisions sur cette durée d'activité, affirmant notamment que la durée de l'activité pouvait être cumulée si elle est exercée successivement en société de personnes et en entreprise individuelle ou inversement. Pour plus de détails, nous demander le texte.

DÉMATÉRIALISATION DE L'ABRÉGÉ DES COURSES 2015

Chers Adhérents,

L'Abrégé des Courses 2015, qui sera réalisé en 2016, sera disponible soit :

➤ **EN VERSION PAPIER**

➤ **EN VERSION INFORMATIQUE CONSULTABLE DEPUIS LE SITE DU SYNDICAT** (avec possibilité pour vous d'imprimer les pages qui vous intéressent).

// **Sans retour de votre part avant le 8 février 2016** pour maintenir votre envoi papier, **vous serez automatiquement destinataire de la version informatique.**

// **Retours par écrit uniquement,**

soit par mail : info@syndicatdeseleveurs.fr,

soit par courrier : Syndicat des Eleveurs, 257 avenue Le Jour Se Lève, 92655 Boulogne Cedex.

L'Equipe du Syndicat des Eleveurs

A quoi servent les cellules souches ?

//// Les quelque 40 éleveurs présents à la réunion sanitaire organisée à Deauville par le Syndicat dans l'enceinte des ventes ARQANA le dimanche 15 novembre dernier, ont beaucoup appris sur **les cellules souches** considérées de nos jours comme le socle de la médecine régénérative. Pour ne citer qu'un exemple, les premiers constats font état d'un taux de récurrence des tendinites de 25 % au lieu de 70 % après injection de ces fameuses cellules.

C'est d'abord Stéphane Maddens, biologiste et créateur de la Société Vetbiobank qui a exposé en quoi les cellules souches sont le réservoir de cicatrisation de l'organisme et peuvent être utilisées en orthopédie pour des synovites, l'arthrose, le ménisque du genou ou bien sûr les tendinites, mais aussi en ophtalmologie pour les ulcères cornéens.

Les cellules proviennent soit du patient lui-même mais elles perdent de leur efficacité avec l'âge, soit d'un autre cheval et notamment du cordon ombilical des foals qui est le meilleur réservoir.



Le Docteur Marc Foursins a dit avoir utilisé cette technique dans une centaine de cas d'arthrose, de détérioration du cartilage, de fracture articulaire, de problèmes de sésamoïde ou encore de kyste osseux. Beaucoup de résultats satisfaisants en notant toutefois qu'il s'agit d'un traitement non instantané pouvant prendre du temps. Entre le prélèvement, le stockage et l'injection, il faut compter de 1500 à 3000 euros suivant le site à traiter.

VACCIN RHINOPNEUMONIE

Une autorisation temporaire d'utilisation a été délivrée à la Société ZOETIS pour le Pneumabort K+1B. Cette autorisation permettra aux vétérinaires de commander, dès qu'elles seront importées des USA, les doses nécessaires de ce vaccin directement auprès de la Société ZOETIS pendant la période de rupture qui devrait se terminer en Avril 2016.



DÉMATÉRIALISATION DE L'ABRÉGÉ DES COURSES 2015

M. Mme

Nom / Prénom :

Adresse :

CP / Ville :

SOUHAITE RECEVOIR L'ABRÉGÉ DES COURSES 2015 DANS SA VERSION PAPIER.

Date et signature :

Déduction exceptionnelle pour certains biens d'équipement

//// Certains investissements, réalisés entre le 15 avril 2015 et le 14 avril 2016 peuvent bénéficier d'une déduction exceptionnelle de 40 % de la valeur d'origine de ces biens. Concernant le matériel agricole, il s'agit particulièrement des tracteurs, des épandeurs à fumier, des pulvérisateurs et des matériels pour travail du sol.

Amortissement exceptionnel pour les investissements dans les bâtiments d'élevage

//// Cette mesure est valable pour les investissements réalisés entre le 1^{er} janvier 2016 et le 31 décembre 2017. Elle concerne les bâtiments affectés aux activités d'élevage, les travaux de rénovation immobilisés des bâtiments d'élevage et les matériels et installations destinés au stockage des effluents d'élevage.

Peuvent y prétendre les exploitants agricoles relevant de l'impôt sur le revenu selon un régime réel.

En quoi consiste-t-elle ?

Ces biens sont en général amortissables, sur le mode linéaire sur une durée de 20 ans (soit 5 %). L'amortissement exceptionnel sera de pouvoir déduire 40 % au cours des 5 premières années, soit 8 % par an et les 60 % restant les 15 suivantes, soit 4 % par an.



© CdL

LE RÉPERTOIRE DES ETALONS SUR LE SITE

Le Répertoire des Etalons est un beau livre très apprécié, mais il existe aussi sur le site du Syndicat et là il vit ! Car quotidiennement, s'il y a lieu, nous rajoutons les performances significatives des produits de ces étalons.

Week-end 30 et 31 janvier 2016

On 30th & 31th January 2016

I ♥
ROUTE DES ETALONS
2016

Les Haras normands vous accueillent...

Stallions open days in Normandy stud farms

Toutes informations (Liste des haras - Horaires - Carte...) sur :

All information available (List of studs - Open hours - Map...) on :

www.laroutedesetalons.com

Christine Dutertre
0033 (0)2 33 39 12 87
christine@mezeray.com

Anne Delhom
0033 (0)1 49 10 23 32
a.delhom@frbc.net

Muriel Montauban
0033 (0)1 47 61 06 09
mmontauban.eleveurs@orange.fr

Mise à jour du site au 15 décembre 2015

Website updates on 15th December 2015



ADHÉRENTS À L'HONNEUR PLAT DU 16/09/2015 AU 31/12/2015

ÉLEVEURS	CHEVAUX	PERFORMANCES	GR.	PAYS
Alain CHOPARD	GAILO CHOP	Mackinnon St.	1	AUS
Haras de LA PERELLE	MILLE ET MILLE	Prix du Cadran	1	FR
Haras des SABLONNETS	RED DUBAWI	Premio Vittorio di Capua	1	ITY
S.C. Ecurie de MEAUTRY	ESOTÉRIQUE	Sun Chariot St.	1	GB
Alain CHOPARD	GAILO CHOP	La Coupe de Maisons-Laffitte	3	FR
S.C. Ecurie de MEAUTRY	CANDIDE	Prix Thomas Bryon	3	FR
Henri-Alex PANTALL & Madame Yvette CHABOT	GOLDY ESPONY	Long Island H. La Prevoyante H.	3 3	USA USA

ADHÉRENTS À L'HONNEUR OBSTACLE DU 16/09/2015 AU 31/12/2015

ÉLEVEURS	CHEVAUX	PERFORMANCES	GR.	PAYS
Madame Magalen BRYANT & Ecurie du CHÊNE	BLUE DRAGON	Prix Renaud du Vivier	1	FR
Haras de LA FAISANDERIE	DOUVAN	Racing Post Novice Chase	1	GB
Ecurie BIRABEN	MARTALIN	Gran Premio delle Nazioni	2	ITY
Jean-Claude FLEURY	VENT SOMBRE	Grand Steeple-Chase d'Enghien	2	FR
Jean-François VERMAND	PTIT ZIG	Powers Irish Whiskey Chase	2	IRE
Michel BODIGUEL	PUNCH NANTAIS	Prix Congress	2	FR
Laure GODET	GARDE LA VICTOIRE	November Novices' Chase	2	GB
Haras de SAINT-VOIR & Patrick JOUBERT	VAOUTOUR	Amlin 1965 Chase	2	GB
Jean-Pierre COLOMBU	PYTHAGORE	Prix Georges Courtois	2	FR
Nicolas DEVILDER & Hugues DELLOYE	LABEL DES OBEAUX	Winter Novices' Hurdle	2	GB
Jacky RAUCH & Gérard CHENU	AL FÉROF	Peterborough Chase	2	GB
SARL CARION E.M.M.	LE MERCUREY	Noel Novices' Chase	2	GB
Patrick JOUBERT & Bernard FERRAND	BANDITO CONTI	Prix The Fellow	3	FR
Madame Magalen BRYANT & Ecurie du CHÊNE	BLUE DRAGON	Prix de Maisons-Laffitte	3	FR
Haras des COUDRAIES	KOBROUK	Prix Orcada	3	FR
Comte Antoine-Audoïn MAGGIAR	VROUM VROUM MAG	T.A. Morris Memorial Mares Chase	3	IRE
EARL Haras de NONANT LE PIN	CORSCIA	Prix Sytaj	3	FR
Eric AUBRÉE	SMAD PLACE	Hennessy Gold Cup Chase	3	GB
Nicolas MADAMET & Ian KELLITT	MARTALETTE	Prix André Michel	3	FR

PALMARÈS

PLAT

Palmarès des Étalons Pères de Vainqueurs - 01/01/2015 au 31/12/2015

RANG	ÉTALONS	PRODUITS	VAINQ.	VICT.	PLACES	GAINS	MOY./PART
1	DUBAWI	41	27	41	64	3 351 410	81 741
2	CAPE CROSS	39	15	18	81	3 196 165	81 952
3	DANSILI	40	18	27	64	1 995 665	49 891
4	SIYOUNI	74	33	56	190	1 934 915	26 404
5	GALILEO	58	27	38	109	1 934 530	33 353
6	INVINCIBLE SPIRIT	58	23	36	108	1 834 555	31 630
7	ELUSIVE CITY	111	41	76	286	1 743 320	15 705
8	DANEHILL DANCER	36	26	38	111	1 654 720	45 964
9	LE HAVRE	108	45	72	191	1 650 485	15 282
10	AMERICAN POST	102	41	69	247	1 571 800	15 409
11	KING'S BEST	98	34	59	209	1 501 720	15 323
12	SHAMARDAL	59	25	43	131	1 404 180	23 799
13	OASIS DREAM	47	25	35	117	1 305 240	27 771
14	MUHTATHIR	61	32	50	157	1 250 430	20 498
15	WHIPPER	101	35	51	255	1 249 950	12 375
16	SLICKLY	115	40	60	279	1 169 505	10 169
17	MOTIVATOR	26	10	15	51	1 119 350	43 051
18	MAKFI	40	16	27	80	1 116 335	27 908
19	SOLDIER OF FORTUNE	95	41	61	199	1 043 845	10 987
20	DUKE OF MARMALADE	44	13	17	79	992 500	22 556

Palmarès des Etalons Pères de vainqueurs faisant la monte en France - 01/01/2015 au 31/12/2015

RANG	ETALONS	PRODUITS	VAINQ.	VICT.	PLACES	GAINS	MOY./PART
1	SIYOUNI	74	33	56	190	1 953 915	26 404
2	ELUSIVE CITY	111	41	76	286	1 743 320	15 705
3	LE HAVRE	108	45	72	191	1 650 485	15 282
4	AMERICAN POST	102	41	69	247	1 571 800	15 409
5	MUHTATHIR	61	32	50	157	1 250 430	20 498
6	WHIPPER	101	35	51	255	1 249 950	12 375
7	SLICKLY	115	40	60	279	1 169 505	10 169
8	MOTIVATOR	26	10	15	51	1 119 350	43 051
9	MAKFI	40	16	27	80	1 116 335	27 908
10	SOLDIER OF FORTUNE	95	41	61	199	1 043 845	10 987
11	STORMY RIVER	73	30	48	184	973 930	13 341
12	GOLD AWAY	61	30	50	185	972 000	15 934
13	KENDARGENT	75	32	48	129	921 670	12 288
14	SILVER FROST	67	32	47	156	914 955	13 656
15	MANDURO	35	9	17	51	902 200	25 777
16	ORPEN	59	27	42	156	893 645	15 146
17	AIR CHIEF MARSHAL	81	22	39	168	802 940	9 912
18	FALCO	55	20	41	112	652 980	11 872
19	KINGSALSA	71	16	30	118	614 460	8 654
20	PANIS	72	15	17	148	559 580	7 771

Palmarès des Etalons Pères de 2 ans faisant la monte en France - 01/01/2015 au 31/12/2015

RANG	ETALONS	PRODUITS	VAINQ.	VICT.	PLACES	GAINS	MOY./PART
1	AMERICAN POST	29	9	17	49	545 200	18 800
2	KENDARGENT	41	18	25	56	467 850	11 410
3	SIYOUNI	27	13	21	49	450 250	16 675
4	LE HAVRE	30	12	19	39	405 350	13 511
5	AIR CHIEF MARSHAL	39	10	17	61	312 410	8 010
6	MANDURO	13	3	5	19	310 390	23 876
7	ELUSIVE CITY	22	4	6	34	188 000	8 545
8	SLICKLY	20	8	11	40	185 840	9 292
9	**MYBOYCHARLIE	22	7	9	28	183 550	8 343
10	*WOOTTON BASSETT	9	5	8	22	181 150	20 127
11	WHIPPER	22	4	5	44	171 600	7 800
12	DIAMOND GREEN	16	6	8	40	162 620	10 163
13	SUNDAY BREAK	15	5	7	33	158 250	10 550
14	STORMY RIVER	17	4	5	29	143 500	8 441
15	*NEVER ON SUNDAY	9	4	8	29	131 700	14 633

* premiers 2 ans
** premiers 2 ans français

Palmarès des éleveurs en France - 01/01/2015 au 31/12/2015

RANG	ELEVEURS	CHEVAUX	COURSES	VICT.	PLACES	PRIMES
1	S.A. AGA KHAN	111	498	99	227	720 220
2	WERTHEIMER & FRERE	120	559	87	241	452 123
3	DAYTON INVESTMENTS LTD	78	408	60	168	310 325
4	HARAS DU QUESNAY	70	398	31	143	243 952
5	FAMILLE NIARCHOS	37	227	38	92	204 265
6	JEAN-CLAUDE SEROUL	50	350	55	155	199 465
7	HARAS DE LA PERELLE	41	264	34	104	197 634
8	SC ECURIE DE MEAUTRY	26	131	25	59	187 810
9	ALAIN CHOPARD	71	510	43	180	180 738
10	ECURIE DES MONCEAUX	64	305	32	154	171 858
11	THIERRY DE LA HERONNIERE	54	341	43	138	166 098
12	ALEYRION BLOODSTOCK LTD	30	187	25	95	165 539
13	SCEA HARAS DE SAINT PAIR	21	117	25	56	164 543
14	FRANKLIN FINANCE S.A.	52	223	35	108	161 509
15	HARAS D'ETREHAM	45	320	44	141	150 585
16	STILVI COMPANIA FINANCIERA SA	53	348	33	150	149 102
17	PETRA BLOODSTOCK AGENCY LTD	40	257	33	107	144 884
18	MISE DE MORATALLA	52	364	45	152	134 890
19	ECURIE SKYMARF FARM	66	333	39	115	115 491
20	GUY PARIENTE HOLDING	30	126	21	54	114 320

Palmarès des éleveurs en France - 01/01/2015 au 31/12/2015

RANG	ELEVEURS	CHEVAUX	COURSES	VICT.	PLACES	PRIMES
1	MME BENOIT GABEUR	17	71	24	27	174 184
2	HARAS DE SAINT-VOIR	66	283	50	112	172 504
3	SCEA HAMEL STUD	21	131	12	78	158 120
4	JEAN-MARC LUCAS	22	95	15	38	156 797
5	HARAS DES COUDRAIES	11	51	8	20	128 092
6	EARL MICHEL	5	20	6	8	113 051
7	SCEA HARAS DE MIRANDE	35	184	20	78	103 394
8	MME BERNARD LE GENTIL	18	101	33	43	103 236
9	MME HENRI DEVIN	19	94	14	42	99 101
10	JACQUES CYPRES	38	173	25	81	93 478
11	FRANCOIS-MARIE COTTIN	40	227	14	87	89 713
12	ANDRE-JEAN BELLOIR	18	74	11	37	69 264
13	MME MAGALEN BRYANT	18	94	21	36	67 529
14	MME MICHELE JUHEN-CYPRES	12	56	10	24	61 180
15	M.L. BLOODSTOCK LTD	13	51	10	20	51 974
15	ECURIE MAULEPAIRE	11	66	8	28	47 971
17	ECURIE D	16	75	18	27	47 724
18	GUY DENUAULT	6	36	7	19	47 390
19	MILLES LOUISE & CAMILLE COLLET VIDAL	35	197	13	73	45 259
20	EARL HARAS DE NONANT LE PIN	8	41	9	20	44 920

Palmarès des Etalons Pères de Vainqueurs - 01/01/2015 au 31/12/2015

RANG	ETALONS	PRODUITS	VAINQ.	VICT.	PLACES	GAINS	MOY./PART
1	POLIGLOTE	98	52	93	207	3 356 470	34 249
2	MARTALINE	120	46	79	231	2 833 385	23 611
3	SAINT DES SAINTS	99	28	45	193	2 762 760	27 906
4	NETWORK	99	42	70	240	2 135 870	21 574
5	KAPGARDE	82	26	34	155	1 689 635	20 605
6	NICKNAME	85	29	51	193	1 585 205	18 649
7	CALIFET	90	25	36	139	1 359 990	15 111
8	VOIX DU NORD	59	27	43	109	1 216 395	20 616
9	BALLINGARRY	76	23	36	143	1 210 965	15 933
10	DOM ALCO	49	25	34	112	1 182 195	24 126
11	AL NAMIX	97	24	36	138	1 091 170	11 249
12	ASTARABAD	46	14	20	112	1 011 455	21 988
13	TURGEON	50	16	22	80	1 000 090	20 001
14	BALKO	66	28	41	123	972 730	14 738
15	TREMPOLINO	25	11	23	46	833 100	33 324
16	FRAGRANT MIX	56	20	25	122	764 135	13 645
17	ENRIQUE	49	16	23	98	720 045	14 694
18	DREAM WELL	30	10	15	72	701 790	23 393
19	COASTAL PATH	37	13	19	58	662 190	17 897
20	CRILLON	28	11	18	50	655 100	23 396

PMU

VIVEZ VOS ÉMOTIONS À 100%

JOUER COMPORTE DES RISQUES : SOLEMENT, ENDETTEMENT... APPELÉ LE 09 74 75 13 13 (APPEL NON SURTAXÉ).